

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un partenariat UNIC !

Gatineau, 21 juin 2017 – Le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais sont heureux d'annoncer la mise en place de l'Unité d'intervention de crise (UNIC), dès aujourd'hui. Cette équipe composée d'un agent du SPVG en uniforme et d'un intervenant du réseau de la santé interviendra de façon rapide et directe auprès des personnes dont l'état mental est perturbé ou en crise. L'initiative est autofinancée par les deux organismes. L'équipe UNIC compte 8 policiers et 4 intervenants sociaux à raison d'un tandem par quart de travail (jour et soir) et se déploiera du mardi au samedi inclusivement.

L'Outaouais est la troisième région au Québec, après l'Estrie et Montréal, à mettre en place une initiative du genre. « Je suis fier du partenariat que nous annonçons aujourd'hui. En collaborant ensemble, nos deux organisations vont améliorer de façon concrète la vie de dizaines de personnes. Nous pourrons les aider davantage et plus rapidement. UNIC c'est l'essence même du travail des intervenants sociaux et des policiers, » a dit le président directeur-général du CISSS de l'Outaouais, monsieur Jean Hébert.

Par ailleurs, le directeur du Service de police de la Ville de Gatineau, monsieur Mario Harel s'est dit lui aussi emballé par la mise en place de cette nouvelle unité d'intervention. « En travaillant en équipe, nos policiers augmenteront leurs connaissances en matière de santé mentale, tout en permettant aux intervenants sociaux d'avoir un point de vue privilégié sur les nombreuses interventions policières de cette nature. En intervenant plus rapidement auprès des personnes vulnérables ou en détresse, le service aux citoyens s'en verra amélioré, tout comme la sécurité publique ! » a-t-il mentionné.

Objectifs de l'UNIC

- Intervenir autrement auprès des personnes vulnérables;
- Désamorcer les situations de crise et estimer la dangerosité de la situation;
- Prévenir la détérioration de la situation;
- Réduire le recours à la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38);
- Prendre en charge la situation de crise;
- Offrir aux personnes en détresse le soutien nécessaire;
- Établir la liaison avec les services appropriés;
- Éviter la judiciarisation des personnes en crise ou dont l'état mental est perturbé;
- Assurer un suivi post-crise à très court terme.

Tous les policiers et les intervenants d'UNIC ont suivi une formation spécifique. Les membres de l'équipe interviendront une fois que la sécurité des lieux aura été confirmée.

-30-

Pour plus de renseignements :

Geneviève Côté
Agente d'information
Centre intégré de santé et de services
sociaux de l'Outaouais
Téléphone : 819 966-6590, poste 2829
Cellulaire : 819 360-2648
genevieve.cote.ciisso@ssss.gouv.qc.ca

Mariane Leduc
Responsable des communications et
relations avec la communauté
Service de Police de la Ville de Gatineau
Téléphone : 819 243-2345, poste 6176
Leduc.mariane@gatineau.ca